

Réaliser des chiffrages et appliquer l'économie de la construction - approche TCE

Cette formation explique les différentes pièces d'un dossier projet ainsi que les éléments de chiffrage nécessaires à un économiste dans les différentes phases d'une opération de construction.

Objectifs opérationnels

- Exploiter les missions et le rôle de l'économiste de la construction aux différentes phases d'une opération de construction
- Ordonner l'ensemble des pièces écrites et dessinées d'un dossier projet
- Réaliser le chiffrage rapide d'un projet
- Déterminer un sous-détail de prix
- Appliquer la méthodologie d'un CCTP

Public Concerné

- Chargés d'étude de la maîtrise d'ouvrage publique et privée
- Techniciens en bureau d'études
- Collaborateurs d'architectes
- Personnels d'entreprise du BTP

**42.00** Heures**6** Jours

Prérequis

Suivre cette formation n'exige aucun niveau de connaissances prérequis particulier.

Contenu

Rôle de l'économiste dans les différentes phases de Maîtrise d'Œuvre (MOE)

- Etudes d'Esquisse (ESQ), études de Diagnostic (DIA), , Avant-Projet Sommaire (APS), Avant-Projet Définitif (APD)
- Assistance à la passation des Contrats de Travaux (ACT), Direction d'Exécution des Travaux (DET), Assistance aux reception (AOR)

Dossier de consultation

- Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP), Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP), plans guides
- Marché privé/Marché public, le Cahier des Clauses Administratives Générales (CCAG), la norme NFP 01.003
- Usage du CCTP : ses utilisations aux différentes phases du projet
- Rédaction du CCTP, la décomposition par lot
- Règlement de consultation ((RC), Acte d'Engagement (AE)
- Cadre de Décomposition du Prix Global et Forfaitaire (DPGF)

Calcul des surfaces de référence

- Modalités de calcul

Enveloppe budgétaire d'un projet, les estimations, l'allotissement

- Allotissement au stade de l'Avant-Projet Définitif (APD)
- Estimation sommaire : chiffrage rapide, ratios

Étude de prix, méthodes d'estimation

- Choix d'une méthode d'estimation selon le phasage de l'étude : Avant-Projet Sommaire (APS), études de Projet (PRO), Dossier de Consultation des Entreprises (DCE)
- Rendements et cadences avec une approche TCE

Gestion du compte prorata

- Dépenses d'intérêt commun, recettes, gestion du compte

Mémoire technique

- Constitution d'un mémoire technique

Métrés des ouvrages

- Méthodologie de métrés et de quantification des ouvrages
- Rédaction et présentation d'un plan des métrés
- Décomposition et découpage des ouvrages
- Calcul des quantités par unités représentatives
- Mise en bordereau
- Décomposition du Prix Global et Forfaitaire (DPGF)

Étude de prix en déboursés

- Calculs de prix en déboursés secs
- Calculs et hypothèses de calcul d'un prix de vente
- Économiste, son approche et la démarche d'entreprise dans la constitution d'un prix de vente

Méthodologie d'élaboration d'un Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP)

- Décomposition du projet en lots de travaux
- Spécifications générales et communes à tous les corps d'État
- Référence du CCTP aux textes normatifs et réglementaires
- Spécifications particulières à chaque lot
- Description des ouvrages de chaque lot de travaux
- Description de la conformité de prescription des ouvrages
- Structure GO
- Corps d'État : enveloppe du bâtiment, équipements techniques, aménagements intérieurs, finitions et parachèvements
- Sujétions d'adaptations au site (plateforme, réseaux, voirie, espaces verts)
- Limites de prestation et identification des interfaces

■ Méthodes pédagogiques

Le parcours d'apprentissage prévoit une alternance d'apports de méthodologies, d'utilisation d'outils pratiques pour l'élaboration des pièces écrites d'un dossier projet ainsi que et la réalisation d'études de cas et d'exercices sur ordinateur.

Les participants sont invités à se munir d'un ordinateur portable pour les exercices pratiques.

■ Moyens pédagogiques

ESPACE PRIVÉ EN LIGNE

Accessible via l'application web à l'adresse app.gescof.com, cet espace personnalisé offre aux participants la possibilité de :

- Répondre au questionnaire d'analyse des besoins, afin d'adapter la formation à leur contexte et à leurs attentes.
- Réaliser l'évaluation des acquis à la fin de la formation.
- Accéder aux ressources pédagogiques mises en ligne par le formateur.
- Télécharger leur attestation de fin de formation et leur certificat de réalisation.
- Compléter le questionnaire de satisfaction, contribuant à l'amélioration continue des formations.

Les participants sont encouragés à se munir d'un ordinateur portable afin de profiter pleinement des fonctionnalités de l'Espace Privé.

MOYENS TECHNIQUES

La formation s'appuie sur des outils et supports multimédias animés par l'intervenant, visant à enrichir l'expérience pédagogique.

QUESTIONNAIRE D'ANALYSE DES BESOINS

Avant le début de la formation, chaque participant est invité à remplir un questionnaire en ligne permettant au formateur de connaître son activité professionnelle, son niveau de compétences, ses préférences pédagogiques et s'assurer que les objectifs opérationnels de la formation correspondent à ses attentes.

■ Qualification Intervenant(e)(s)

L'Intervenant est un formateur qualifié et ingénieur BTP

■ Méthodes et modalités d'évaluation

Cette évaluation est réalisée en ligne en fin de formation sur la base d'un questionnaire individuel. Elle permet de mesurer le niveau d'atteinte des objectifs opérationnels par l'apprenant. La formation est sanctionnée par une Attestation individuelle de fin de formation mentionnant le niveau d'acquisition de l'apprenant.

■ Modalités d'Accessibilité

Afin de mettre en œuvre toutes les mesures d'accompagnement nécessaires à la formation de la personne en situation de handicap permanent ou temporaire, contacter en amont de la formation, le Conseiller Ginger Formation afin d'être mis en relation avec le Référent handicap.



Contactez-nous !

Sabrina BENCHERRAT
Cheffe projets formation

Tél. : 0130852409
Mail : formation@groupeginger.com